

Mars 2014 – Concours de plaidoirie

Après une visite aux prud'hommes en octobre dernier, les étudiants de DCG3 ont eu l'occasion d'endosser une tenue d'avocat pour défendre la cause d'un salarié lors d'un concours de plaidoirie. Chargées d'argumenter sur le cas d'un salarié licencié de son entreprise, Emmanuelle Rizzuto et Meryem El Bouari se sont montrées les plus convaincantes pour manier les concepts juridiques et défendre les intérêts de leur client. Elles ont été désignées meilleurs avocats de leur promotion par les étudiants et leurs professeurs.

